
Pour diffusion immédiate

LIVRE VERT SUR LA RÉFORME DU RÉGIME FORESTIER

Bonaventure, le 15 février 2008 – La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est très satisfaite du contenu du livre vert présenté hier par le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Claude Béchard.

Le ministre propose de placer les régions au centre du nouveau régime. Celles-ci auraient la responsabilité de définir les objectifs régionaux de protection et de mise en valeur des ressources forestières, de préparer et de réaliser les plans d'aménagement forestiers et d'attribuer les contrats d'aménagement forestier. Ces responsabilités complètent d'une façon opérationnelle les responsabilités stratégiques dévolues à la Commission sur les ressources naturelles et le territoire.

« Le fait de dissocier l'aménagement de la transformation et de remettre la gestion de la forêt à la région permettra d'optimiser le rôle de chacun et de maximiser les retombées associées à la ressource forestière » croit Bertrand Berger, président de la Conférence régionale des élu(e)s. La région avait déjà déposé une mesure dans ce sens dans son plan d'action pour diminuer les impacts de la baisse de possibilité forestière en 2005.

La Conférence régionale des élu(e)s organisera une consultation publique du 10 au 14 mars pour obtenir l'avis des intervenants régionaux et de la population sur le Livre vert et proposer des bonifications au projet.

Source : Bertrand Berger, président CRÉGÎM Tél. : 418-392-9950 ou 418-788-2923	Renseignements : Thomas Bernier, Coordonnateur aux dossiers forestiers CRÉGÎM Tél. : 418-368-6008
--	--